

De M. le Maire de la commune de La Voulte-sur-Rhône,

À l'ensemble des conseillers municipaux,

À la Voulte-sur-Rhône,
Le 28/11/2025,

CONVOCATION AU CONSEIL MUNICIPAL

Chers (ères) Collègues,

Je vous convie à la prochaine réunion du **CONSEIL MUNICIPAL** qui se tiendra le :

**Jeudi 4 Décembre
à 18H00
en salle du Conseil Municipal**

L'ordre du jour est le suivant :

1. Approbation du procès-verbal de la précédente séance (11/09/2025) ;
2. Information sur les décisions municipales ;
3. **Finances :**
 - a. Subvention 2023-2024-2025 aux commerçants non sédentaires du marché hebdomadaire ;
 - b. Subvention exceptionnelle à l'association Ard'gospel ;
 - c. Budget primitif 2026 – Ouverture de 25 % des crédits d'investissement ;
 - d. Octroi d'avances sur subventions 2026 ;
 - e. Budget principal 2025 - Décision modificative N° 1 ;
 - f. Budget principal 2025 – Titres prescrits et créances éteintes - Admission en non-valeur ;
4. **Ressources humaines :**
 - a. Modification du règlement intérieur de la commune ;
 - b. Modification du protocole relatif au temps de travail ;
 - c. Communication du Rapport Social Unique 2024 ;
 - d. Définition des critères d'appréciation de la valeur professionnelle ;
 - e. Mise en place d'une participation à la protection sociale complémentaire des agents ;
 - f. Création d'un emploi permanent – poste d'agent technique polyvalent des espaces verts ;
 - g. Création d'un emploi non permanent – poste d'agent technique du service voirie et festivités ;
 - h. Création d'un emploi non permanent – poste agent territorial spécialisé des écoles maternelles (ATSEM) ;
5. **Culture et social :**
 - a. Principe d'accueil des élèves de l'école privée au restaurant scolaire ;
 - b. Convention avec l'association « Concerts de poche » pour l'année 2026 ;
 - c. Mise en place d'une convention pour des séances de cinéma – année 2026 ;
 - d. Renouvellement de l'engagement communal auprès de la MJC-Centre social – Agrément CAF ;
 - e. Convention avec le centre hospitalier Drôme Ardèche pour la mise en place d'un projet culture et santé ;
6. **Gestion foncière - Projets**
 - a. Projet d'acquisition d'un bien immobilier dit bâtiment "Marché aux affaires" ;
 - b. Convention financière relative à l'opération de restructuration du centre d'incendie et de secours de La Voulte-sur-Rhône ;
 - i. Convention tripartite avec l'Etat et le SDIS pour le versement d'une subvention DETR ;
 - j. Ilot Fombarlet – Bachasson - Convention de partenariat avec la société SDH Constructeur ;

7. Conventionnement :

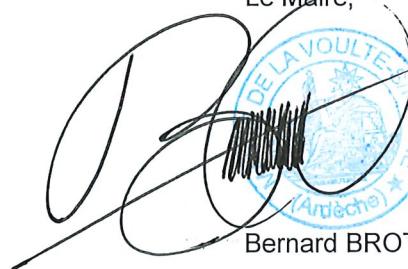
- a. Avenant à la convention d'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat - Renouvellement Urbain (OPAH-RU) ;
- b. Mise à disposition temporaire d'un local communal pour la pratique de la pétanque pendant la période hivernale ;
- c. Convention de superposition d'affectations sur le domaine public entre la Compagnie Nationale du Rhône, l'Etat et la commune de La Voulte-sur-Rhône ;
- d. Avenant à la convention de gestion de la population féline avec l'association Chats Méli-Mélo ;

8. Divers :

- a. Adhésion aux accords-cadres de la centrale d'achat du numérique et des télécoms – marché de télécommunication ;
- b. Approbation du rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable 2024 du Syndicat AYGUO ;
- c. Véhicule de service de Monsieur le Maire – modalités d'attribution ;
- d. Subvention pour opération « un fruit à la récré » ;

9. Questions diverses.

Je vous prie d'agréer, Chers (ères) Collègues, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,

Bernard Brottés

Afin de pouvoir les traiter efficacement, je vous serais reconnaissant de me transmettre vos questions par écrit au moins 3 jours ouvrables avant le CM.

POUVOIR

Vu l'article L.2121-20 du CGCT qui autorise « tout conseiller municipal empêché d'assister à une séance à donner à un collègue de son choix le pouvoir écrit de voter en son nom. Un même conseiller municipal ne peut être porteur que d'un seul pouvoir [...] »

Je soussigné, (NOM, Prénom)
donne pouvoir à (NOM, Prénom)

Afin de me représenter à la séance du Conseil Municipal de la commune de La Voulte-sur-Rhône convoqué pour le **04/12/2025**,
Et de prendre part à toutes les délibérations, émettre tous votes et signer tous documents par procuration.

Fait à
Le